

Conditions Générales de Vente et d'Utilisation

A propos de notre société

EVA GOMES – Paris Park

06 25 69 63 51 contact@paris-park.fr

Dans les conditions générales de vente seront appelé « présent site » le site: <https://paris-park.fr>.

Dans les conditions générales de vente seront appelé « L'Entreprise » : Paris Park.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de nos conditions générales de vente au moment de sa commande.

Les présentes conditions régissent les ventes aux particuliers du site : <https://paris-park.fr>.

ARTICLE 1 – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout achat des services suivants :

L'Entreprise a pour activité la location de parking sur terrain privé, de prestation de navette et des prestations d'entretien et de nettoyage de véhicules proposés aux clients non professionnels et professionnels sur le site internet.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site internet et prévaudront sur tout autre document.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne du site le site internet.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de L'entreprise constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

ARTICLE 2 – Prix & remboursement

2.1 Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur figurant sur le

site internet, lors de l'enregistrement de la commande par L'entreprise.

2.2 Les prix sont exprimés en Euros et TTC.

2.3 Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par L'entreprise sur le site internet.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais L'entreprise se réserve le droit, hors période de validité, d'en modifier les prix à tout moment.

2.4 Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais éventuels.

2.5 Une facture est établie par L'entreprise et remise au Client lors de la fourniture des Services commandés.

ARTICLE 3 – Commandes

3.1 Il appartient au Client de sélectionner sur le site internet les Services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes : La réservation s'effectue en ligne sur notre site internet: le site internet ou par téléphone.

Le client doit renseigner la date d'arrivée et de départ souhaitée, ainsi que les informations concernant son vol et son véhicule. À cela peuvent s'ajouter des options supplémentaires : nettoyage de véhicule, état des lieux, service voiturier.

Les véhicules de plus de 4.50m de long ne peuvent être pris en charge dans notre parking. Vous en serez informé lors de votre réservation, Paris Park ne pourra pas maintenir votre réservation pour ce type de véhicule et ne pourra donc pas procéder au remboursement.

3.2 Tout utilisateur accédant au service de réservation doit s'enregistrer au moyen d'une saisie informatique sur le site internet.

3.3 A l'issue de la procédure de souscription d'une réservation, le client reçoit un courriel de confirmation reprenant les éléments de la réservation.

3.4 Les prix sont exprimés en euros et calculés TTC. Le paiement se fait le jour de la réservation par paiement sécurisé sur le site ou directement au parking selon le mode de paiement sélectionné. Les services sont toujours facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement de la réservation ou sur place (espèces).

3.5 L'entreprise se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les modifications tarifaires ne seront pas appliquées aux commandes déjà passées et ayant fait l'objet d'un e-mail de confirmation.

3.6 La vente ne sera considérée comme valide qu'après paiement intégral du prix. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

3.7 Toute commande passée sur le site internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et L'entreprise.

3.8 Le Client aura accès à sa réservation à tout moment sur le site ou par e-mail selon si il dispose d'un compte sur le site.

ARTICLE 4 – Conditions de paiement

4.1 Le prix est payé par voie de paiement sécurisé, selon les modalités suivantes :

Paiement par carte bancaire / Virement (Délai de confirmation plus long)

4.2 Le prix est payable comptant par le Client, en totalité au jour de la passation de la commande.

4.3 Les données de paiement sont échangées en mode crypté grâce au protocole défini par le prestataire de paiement agréé intervenant pour les transactions bancaires réalisées sur le site internet.

4.4 Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par L'entreprise.

4.5 L'entreprise ne sera pas tenue de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si celui-ci n'en paie pas le prix en totalité dans les conditions ci-dessus indiquées.

ARTICLE 5 – Fourniture des Prestations

Les Services commandés par le Client seront fournis selon les modalités suivantes :

5.1 Lors d'une dépose de véhicule, le client s'engage à arriver dans un délai d'au moins 1 h avant le début de son enregistrement.

L'entreprise ne pourra être tenue pour responsable en cas de non-respect de l'heure de rendez-vous fixée par le client.

Les clés seront laissées au personnel du parking et conservées par nos soins dans une armoire sécurisée.

5.2 La prestation d'état des lieux facturée 10 euros TTC comprend la rédaction d'une fiche d'état des lieux sur tablette via Weproof effectuée par un de nos salariés lors du dépôt du véhicule au sein de notre parking. Une photocopie vous sera remise par mail.

Le client ne pourra contester l'état de son véhicule dans le cas où il n'a pas souscrit à l'option état des lieux.

Le parking se dégage de toutes responsabilités et/ou réclamations concernant des rayures ou impacts sur le véhicule lors de la récupération du client dès lors qu'il n'a pas souscrit à l'option état des lieux.

À défaut de réserve ou réclamation immédiate émises par le client lors de la restitution de son véhicule, il sera considéré que son véhicule est dans un état conforme à celui dans lequel il était lors de l'arrivée au parking. Aucune réclamation ne pourra être acceptée en cas de non-respect de ces formalités.

5.3 L'entreprise s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen.

5.4 Lors du retour du client, en cas de retard d'avion ou lorsque de l'affluence autour de l'aéroport est importante, l'entreprise peut être amenée à ne prendre en charge qu'un passager par réservation afin que ce dernier puisse récupérer son véhicule au parking. Cela permet une plus grande fluidité dans la rotation des navettes et donc moins d'attente.

5.5 En cas de retour tardif en dehors des horaires d'ouverture du parking, vous pouvez choisir de récupérer votre véhicule le lendemain, ou bien payer des frais de 50 euros TTC pour le récupérer durant les horaires de fermeture.

ARTICLE 6 – Annulation/Modification/Réclamation

6.1 Une assurance annulation est proposée à nos clients au tarif de 5 euros TTC, afin de leur permettre d'obtenir le remboursement de la prestation sans avoir à justifier les raisons.

Toutefois, cette assurance ne pourra pas s'appliquer dans la mesure où la prestation a été partiellement utilisée ou annulée après le commencement que le Client avait indiqué lors de la réalisation de sa réservation.

6.2 Si le client ne souscrit pas d'assurance aucun remboursement ne sera envisagé.

6.3 Dans le cas où le client récupérerait son véhicule avant la date et l'heure convenu, il ne pourra prétendre à aucun remboursement, dans la mesure où sa réservation est ferme et définitive.

6.4 Seule les réclamations formulées avant d'avoir quitté la zone de parking de L'entreprise seront prises en compte.

6.5 Dans la mesure où le client ne saurait récupérer son véhicule avant la fin de la location en cours, Paris Park s'engage à maintenir sous bonne garde leur véhicule dans l'enceinte de son établissement. Au retour, les clés ainsi que le véhicule seront restitués au client après le paiement des frais de retard d'une valeur de 20 euros TTC/jour de retard. Une facture sera remise à la demande du client.

ARTICLE 7 – Droit de rétractation

7.1 Le client ne peut prétendre au délai de rétractation. Selon l'article L221-2 du code du commerce, est exclu du droit de rétractation les contrats portant sur les services de transport de passagers.

7.2 Lors de l'achat de Services et, par là même, la conclusion du Contrat, le Client ne dispose pas du droit de rétractation.

ARTICLE 8 – Responsabilité du Prestataire – Garanties

8.1 L'entreprise s'engage à mettre tout en œuvre pour que le site internet soit accessible et puisse permettre au client de passer ses commandes en ligne en permanence sans interruption. En cas d'interruption temporaire, un message d'erreur sera indiqué.

8.2 Le parking est clos, sous vidéosurveillance et gardiennage 24h/24h

8.3 Seuls les salariés de L'entreprise sont habilités à effectuer les manœuvres et restitutions de véhicule.

8.4 L'entreprise se réserve le droit de déplacer les véhicules dans l'enceinte du parking et en dehors dans le cadre des services souscrits par le client du type lavage du véhicule.

8.5 La responsabilité de L'entreprise ne saurait être engagée en cas de dommage occasionnés par des événements tels que les tempêtes, grêle, actes de vandalisme et tout autre dégât liés à des causes naturelles exceptionnelles ou non.

8.6 L'entreprise décline toute responsabilité en cas de vol des effets personnels y compris lors des interventions effectuées par les partenaires mandatés par L'entreprise.

8.7 L'entreprise a souscrit une assurance responsabilité civile concernant les dommages de quelque nature qu'il soit, occasionné lors du transfert vers l'aéroport.

8.8 L'entreprise ne pourra être tenue responsable en cas d'incident où d'embouteillage lors du trajet parking-aéroport, amenant le client à manquer son vol.

La garantie de L'entreprise est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client.

8.9 L'entreprise ne pourra être considérée comme responsable ni défaillante pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

8.10 Les Services fournis par l'intermédiaire du site internet sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité de L'entreprise ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

8.11 L'entreprise assure pour ses clients, à titre gratuit, le transfert de ses clients en navette de l'aéroport au parking, à l'aller comme au retour. Cette gratuité est valable jusqu'à 2 passagers par réservation. Au-delà, le client devra régler un supplément de 5 euros TTC par passager supplémentaire seulement si la disponibilité des places le permet. Ce supplément se fera sur le site internet ou directement sur place.

Il est recommandé à nos clients d'indiquer un délai de 30 min après l'heure d'atterrissage pour l'heure de sortie du véhicule.

ARTICLE 9 – Responsabilité du Client

9.1 Le client accepte que l'un des salariés de L'entreprise récupère et conserve les clés de son véhicule pendant la durée de son séjour au sein du parking.

9.2 Le client s'engage à prévenir L'entreprise en cas de retard de plus de 1 heure sur son heure d'arrivée, par téléphone ou par courriel. Dans le cas contraire sa réservation sera annulée et des

frais de 10 euros pourront lui être demandés pour la réactivation de sa réservation.

9.3 Il appartient au client de s'assurer que son véhicule est dans un état de fonctionnement correct lors de son dépôt au parking.

9.4 Les pannes de toutes natures nécessitant une intervention sur le véhicule en stationnement sur notre parking sera à la charge du client.

9.5 Le client est le seul responsable de ses bagages. Le personnel de l'entreprise peut être amené à aider le client au portage de ses bagages (valises, sacs ou autres...) à titre de service. Il ne pourra cependant être tenu responsable en cas de dommage du bagage ou de son contenu

ARTICLE 10 – Informatiques et Libertés

10.1 En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Prestataire chargé de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

10.2 Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification et d'opposition s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé selon les modalités décrites à la rubrique « mentions légales » du site le site internet.

ARTICLE 11 – Propriété intellectuelle

Le contenu du site le site internet est la propriété du Vendeur et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 12 – Droit applicable – Langue

12.1 Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

12.2 Les présentes CGV sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – Litiges

13.1 Pour toute réclamation merci de contacter le service clientèle à l'adresse postale ou mail de L'entreprise indiquée dans la page des présentes CGV.

13.2 Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable entre le vendeur ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Ces documents sont rédigées par un avocat spécialiste et protégées par le droit d'auteur, merci de ne pas les copier sous peine de poursuites au terme de la violation du droit d'auteur.